



**PARLEMENT BRUXELLOIS  
BRUSSELS PARLEMENT**

**Integraal verslag  
van de interpellaties  
en de vragen**

---

**Commissie voor de Algemene  
Bicommunautaire Zaken,**

**belast met de Financiën, de Begroting,  
het Openbaar Ambt, de Externe  
Betrekkingen en de Gezinsbijslagen**

---

**VERGADERING VAN**

**DINSDAG 14 JANUARI 2025**

---

**ZITTING 2024-2025**

---

**Compte rendu intégral  
des interpellations  
et des questions**

---

**Commission des Affaires  
bicommunautaires générales,**

**chargée des Finances, du Budget,  
de la Fonction publique, des Relations  
extérieures et des Prestations familiales**

---

**RÉUNION DU**

**MARDI 14 JANVIER 2025**

---

**SESSION 2024-2025**

---

### **Afkortingen en letterwoorden**

bbp - bruto binnenlands product

BECI - Brussels Enterprises Commerce and Industry

Cocof - Franse Gemeenschapscommissie

DBDMH - Brusselse Hoofdstedelijke Dienst voor Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp

FOD - Federale Overheidsdienst

Forem - Waals tewerkstellingsagentschap

GGC - Gemeenschappelijke Gemeenschapscommissie

KMO - kleine en middelgrote ondernemingen

MIVB - Maatschappij voor het Intercommunaal Vervoer te Brussel

ngo - niet-gouvernementele organisatie

NMBS - Nationale Maatschappij der Belgische Spoorwegen

OCMW - Openbaar Centrum voor Maatschappelijk Welzijn

Riziv - Rijksinstituut voor Ziekte- en Invaliditeitsverzekering

RVA - Rijksdienst voor Arbeidsvoorziening

VDAB - Vlaamse Dienst voor Arbeidsbemiddeling en Beroepsopleiding

VGC - Vlaamse Gemeenschapscommissie

VUB - Vrije Universiteit Brussel

### **Sigles et abréviations**

PIB - produit intérieur brut

BECI - Brussels Enterprises Commerce and Industry

Cocof - Commission communautaire française

Siamu - Service d'incendie et d'aide médicale urgente

SPF - service public fédéral

Forem - Office wallon de la formation professionnelle et de l'emploi

Cocom - Commission communautaire commune

PME - petites et moyennes entreprises

STIB - Société de transport intercommunal bruxellois

ONG - organisation non gouvernementale

SNCB - Société nationale des chemins de fer belges

CPAS - centre public d'action sociale

Inami - Institut national d'assurance maladie-invalidité

ONEM - Office national de l'emploi

VDAB - Office flamand de l'emploi et de la formation professionnelle

VGC - Commission communautaire flamande

ULB - Université libre de Bruxelles

Het **integraal verslag** bevat de integrale tekst van de redevoeringen in de oorspronkelijke taal. Deze tekst werd goedgekeurd door de sprekers. De vertaling - *cursief gedrukt* - verschijnt onder de verantwoordelijkheid van de directie Verslaggeving. De vertaling is een samenvatting.

Publicatie uitgegeven door het  
Brussels Hoofdstedelijk Parlement  
Directie Verslaggeving  
Tel. 02 549 68 00  
E-mail [criv@parlement.brussels](mailto:criv@parlement.brussels)

De verslagen kunnen geraadpleegd worden op  
[www.parlement.brussels](http://www.parlement.brussels)

Le **compte rendu intégral** contient le texte intégral des discours dans la langue originale. Ce texte a été approuvé par les orateurs. Les traductions - *imprimées en italique* - sont publiées sous la responsabilité de la direction des comptes rendus. La traduction est un résumé.

Publication éditée par le  
Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale  
Direction des comptes rendus  
Tél. : 02 549 68 00  
E-mail : [criv@parlement.brussels](mailto:criv@parlement.brussels)

Les comptes rendus peuvent être consultés à l'adresse  
[www.parlement.brussels](http://www.parlement.brussels)

## INHOUD

Interpellatie van mevrouw Farida Tahar	4
tot de heren Sven Gatz en Bernard Clerfayt, bevoegd voor de Gezinsbijslagen, Begroting, Openbaar Ambt en Externe betrekkingen,	
betreffende de financiering van bicommunautaire verenigingen voor sociale gezondheidszorg in 2025.	
Bespreking – Sprekers:	
Mevrouw Farida Tahar (Ecolo)	
De heer David Weytsman (MR)	
De heer Gilles Verstraeten (N-VA)	
Mevrouw Cécile Vainsel (PS)	
De heer Bernard Clerfayt, lid van het Verenigd College	

## SOMMAIRE

Interpellation de Mme Farida Tahar	4
à MM. Sven Gatz et Bernard Clerfayt, membres du Collège réuni chargés des Prestations familiales, du Budget, de la Fonction publique et des Relations extérieures,	
concernant le financement des associations social-santé bicommunautaires en 2025.	
Discussion – Orateurs :	
Mme Farida Tahar (Ecolo)	
M. David Weytsman (MR)	
M. Gilles Verstraeten (N-VA)	
Mme Cécile Vainsel (PS)	
M. Bernard Clerfayt, membre du Collège réuni	

1103 Voorzitterschap: mevrouw Aurélie Czekalski, voorzitter.

Présidence : Mme Aurélie Czekalski, présidente.

1105  
1107 **INTERPELLATIE VAN MEVROUW FARIDA TAHAR**

**INTERPELLATION DE MME FARIDA TAHAR**

1107 **tot de heren Sven Gatz en Bernard Clerfayt, bevoegd voor de Gezinsbijslagen, Begroting, Openbaar Ambt en Externe betrekkingen,**

**à MM. Sven Gatz et Bernard Clerfayt, membres du Collège réuni chargés des Prestations familiales, du Budget, de la Fonction publique et des Relations extérieures,**

1107 **betreffende de financiering van bicommunautaire verenigingen voor sociale gezondheidszorg in 2025.**

**concernant le financement des associations social-santé bicommunautaires en 2025.**

1109 **Mevrouw Farida Tahar (Ecolo)** *(in het Frans).*- *Ik was eerst van plan om een voorstel van resolutie in te dienen, maar de diensten gaven me de raad om er een interpellatie van te maken. Vervolgens hebben we een lang debat gevoerd over de voorlopige twaalfden en zijn de amendementen verworpen over de uitbreiding van de voorlopige twaalfden voor de subsidies aan verenigingen tot een jaar.*

**Mme Farida Tahar (Ecolo).**- Je tiens à préciser en préambule que mon interpellation a été déposée antérieurement à la dernière séance plénière. J'avais initialement prévu de déposer une proposition de résolution, mais les services ont estimé que ce n'était pas le meilleur moyen de porter le sujet et nous ont suggéré de la transformer en interpellation. Un long débat a ensuite eu lieu en séance plénière sur les douzièmes provisoires et l'Assemblée réunie a rejeté les amendements déposés par Ecolo et d'autres groupes politiques, comme le PTB et la Team Fouad Ahidar. Ils visaient à étendre les crédits provisoires de trois mois à douze pour les associations qui bénéficient de subsides facultatifs.

*De media hebben het uitgebreid gehad over de ongerustheid in de sector en parlementsleden van alle partijen hebben vanuit de sector vragen gekregen.*

Comme vous le savez, la presse a longuement relayé les inquiétudes des secteurs. Nous-mêmes, tous partis confondus, avons été interpellés et avons reçu les représentants des secteurs, en particulier celui du non-marchand, qui perçoit des subventions facultatives. Je ne ferai pas la lecture intégrale du texte de mon interpellation, car je veux surtout nous donner le temps d'entendre le membre du Collège réuni afin de clarifier la situation et de rassurer ensuite les secteurs.

1111 *Het Verenigd College in lopende zaken kan geen initiële begroting voor 2025 opstellen en laten goedkeuren en moet daarom gebruik maken van voorlopige kredieten die slechts een bepaalde periode dekken.*

Comme vous le savez, le Collège réuni, en affaires courantes, n'est pas en mesure de confectionner un budget initial pour 2025 et de le faire approuver par le Parlement, ce qui entraîne le recours à des crédits provisoires qui ne couvrent qu'une période limitée.

*De uitbetaling van de kinderbijslag levert geen problemen op. De toestand schaadt echter een aantal welzijnsorganisaties, want het uitblijven van een volwaardige begroting dreigt tot banenverlies te leiden. We kunnen die organisaties niet in het ongewisse laten, want ze leveren essentieel werk.*

Le paiement des allocations familiales, en principe, ne pose pas de problème. Par contre, la situation est préjudiciable pour une série d'associations du secteur social-santé, notamment. Nous ne pouvons pas les laisser dans une telle insécurité alors que leur action est essentielle pour de nombreux Bruxellois et Bruxelloises.

*Het uitblijven van een volwaardige begroting betekent dat er straks geen voedselmanden meer worden uitgedeeld, terwijl 90.000 mensen daarop rekenen. We mogen ook de centra voor algemeen welzijn, het centre d'action sociale globale, de schuldbemiddeling, projecten als Sublink enzovoort niet vergeten.*

Les travailleurs du non-marchand ont manifesté dans nos rues et les prochaines semaines seront cruciales pour les secteurs du social et de la santé, de l'humain. Derrière l'absence d'un budget de plein exercice, il y a aussi le risque de pertes d'emplois. Je rappelle que les ASBL de première ligne mettent en œuvre des politiques publiques indispensables au bien-être de la population. Elles en assurent la continuité et suppléent même, parfois, aux carences des pouvoirs publics.

Une telle incertitude incite également les ASBL à licencier des travailleurs. Plusieurs d'entre elles m'ont dit avoir exécuté, face à

<sup>1113</sup> *Onlangs ontvingen we een verontrustend bericht over de situatie van de organisaties die betrokken zijn bij het Globaal Veiligheids- en Preventieplan van safe.brussels.*

*Wat zijn de plannen van het Verenigd College? Tijdens de laatste plenaire vergadering zei u dat u gebruik zou maken van de begrotingsruiten waarin artikel 11 voorziet. Hoe zit het daarmee?*

*Het was een vergissing om de sectoren in december geen zekerheid te bieden door de amendementen goed te keuren, maar u kunt dat nog rechtzetten als u nu dringend knopen doorhakt.*

*Er moeten omzendbrieven worden gestuurd die de organisaties verzekeren dat ze ook in 2025 kunnen rekenen op de subsidies die ze in 2024 hebben ontvangen. Ik hoop dat uw antwoord ons in die zin gerust kan stellen.*

<sup>1115</sup> **De heer David Weytsman (MR)** (in het Frans).- *De huidige budgettaire onzekerheid vormt een ernstige bedreiging voor de verenigingen uit de welzijns- en gezondheidszorg.*

*Hoewel de MR wil een kwaliteitsvolle dienstverlening voor alle Brusselaars wil garanderen, mogen we niet vergeten dat het Verenigd College in lopende zaken is. Dat is een erg strikt wettelijk kader. De MR heeft dan ook verantwoording gevraagd voor de vele uitbreidingen van de voorlopige twaalfden tot een langere periode, maar heeft die niet echt gekregen.*

*Het begrotingstekort van het Brussels Gewest bedroeg in 2024 bijna 1,3 miljard euro; de schuldenlast 14,5 miljard euro. De uitgaven moeten dus dringend efficiënter beheerd*

l'incertitude, des préavis jusque-là conservatoires. En réalité, la situation est donc pire qu'en décembre.

Tout cela signifie que les Bruxelloises et les Bruxellois seront confrontés à l'arrêt des paniers alimentaires, béquille indispensable pour plus de 90.000 personnes. Songeons également aux centres d'aide aux personnes, au centre d'action sociale globale, aux services de médiation de dettes, à un projet comme Sublink, et bien d'autres encore.

D'ailleurs, nous avons reçu récemment un courriel inquiétant des associations concernées par le plan global de sécurité et de prévention, établi par safe.brussels. Le secteur est inquiet, car il n'a pas été rassuré depuis l'entame du mois de janvier, et c'est vraiment dans ce cadre que s'inscrit mon interpellation. Il serait intéressant de faire le point pour ce secteur déjà inquiet en décembre, et davantage encore aujourd'hui.

En tant que membre du Collège réuni chargé du Budget, pourriez-vous nous dire ce qui est prévu ? Avez-vous déjà eu l'occasion d'aborder la question en Collège réuni ? Lors de la dernière séance plénière de décembre, vous vous étiez engagé à activer le dispositif des cavaliers budgétaires, prévu par l'article 11. Qu'en est-il ? Nous aimerions disposer d'éléments complémentaires dans l'unique objectif d'assurer les subventions facultatives.

Je répète que c'était une erreur de ne pas rassurer les secteurs en décembre en votant les amendements, mais nous pouvons encore nous rattraper en prenant d'urgence des décisions. Nous ne pouvons plus nous permettre de dire qu'il faut attendre un Collège réuni de plein exercice. Nous savons très bien que ce Collège réuni n'est pas prêt de se constituer. Il est donc urgent de rassurer les secteurs et de garantir, à tout le moins, aux associations que les subventions perçues en 2024 seront maintenues en 2025.

Des circulaires doivent être émises en ce sens, car les informations reçues par les associations sont très contradictoires. Je ne peux m'engager à les renseigner sans une information exacte. J'espère dès lors que vos réponses contiendront des éléments de nature à rassurer tout le monde, en particulier les secteurs et les Bruxellois.

**M. David Weytsman (MR)**.- Madame Tahar, moi aussi, j'interviens 219 jours après les élections.

Le secteur social-santé joue un rôle essentiel dans la prise en charge des Bruxellois les plus fragilisés. Comme vous l'avez rappelé, il s'occupe de soins de première ligne, d'aides alimentaires, de soutiens psychologiques et d'emplois, et remplit bien d'autres missions encore. Ce sont ses associations qui, au quotidien, pallient les carences de notre société. Nul ne peut nier que l'incertitude budgétaire actuelle place ces associations et leurs travailleurs dans une situation délicate, voire très grave.

Si le MR partage la volonté de garantir des services de qualité à tous les Bruxellois, il juge néanmoins impératif d'aborder cette

*worden. Het zou moedig zijn mochten de politieke fracties hun verantwoordelijkheid nemen en meewerken tot het tot stand komen van een regering en een Verenigd College met volle bevoegdheden, die een volledige begroting kunnen voorstellen.*

problématique avec responsabilité. Nous sommes en affaires courantes. Cela signifie que nous avons dû nous conformer à un cadre strict que le ministre-président nous a longuement expliqué en séance plénière, à savoir celui des douzièmes provisoires.

Lors de l'examen des douzièmes provisoires pour le premier trimestre 2025, de nombreux dépassements ont été observés, pour lesquels le MR a demandé une série de justifications qu'il a peine à recevoir.

En ce qui concerne le soutien au secteur associatif, un long débat a eu lieu, y compris entre le ministre chargé du Budget et le membre du Collège réuni chargé de la Santé et de l'Action sociale. L'existence d'un cavalier budgétaire a été avancée, permettant une plus grande souplesse par rapport aux douzièmes provisoires dans un cadre précis.

S'agissant du débat budgétaire plus global, le MR rappelle l'impératif de réduire le déficit de la Région bruxelloise, qui s'élevait à près de 1,3 milliard d'euros en 2024, avec une dette de 14,5 milliards d'euros. Cela impliquera un travail global de gestion plus efficace des dépenses dans lequel, nous l'espérons, toutes les formations politiques auront le courage de s'engager. Il y va en effet de la pérennisation de services publics de qualité, du soutien au secteur de première ligne, par des subsides facultatifs ou structurels, et de l'héritage que nous laisserons aux futures générations.

Le courage, c'est aussi prendre ses responsabilités pour doter la Région bruxelloise d'un gouvernement et d'un Collège réuni de plein exercice à même de confectionner et de présenter un budget complet. C'est indispensable pour venir en aide au secteur et lui éviter les nombreux problèmes évoqués par l'intervenante principale. Le MR partage totalement l'idée qu'il y a urgence et invite tous les partis francophones à sortir du blocage.

**M. Gilles Verstraeten (N-VA)** (*en néerlandais*).- *La situation générale est particulièrement lamentable. D'abord parce que, comme il n'y a toujours pas de gouvernement bruxellois de plein exercice, nous devons travailler avec des douzièmes provisoires. Ensuite, parce que la situation budgétaire est catastrophique.*

*Dans le cadre strict des douzièmes provisoires, nous devons travailler sur la base du budget 2024. Mais il découle des choix politiques des cinq dernières années, qui nous ont conduits au bord du désastre. Si nous continuons à dépenser à ce rythme, la Région fera faillite et il n'y aura plus d'argent pour rien.*

*En conséquence, à court terme, lors de toute décision relative aux budgets et aux dérogations aux douzièmes provisoires, nous devons veiller à ne pas mettre en péril notre politique sociale, mais aussi l'autonomie de la Région.*

<sup>1117</sup> **De heer Gilles Verstraeten (N-VA)**.- Het is belangrijk om rekening te houden met de algemene situatie, die bijzonder jammerlijk is. Doordat er nog altijd geen volwaardige Brusselse regering is, moeten we met voorlopige twaalfden werken, een situatie die redelijk uitzonderlijk is voor het gewest. Dat is nog maar een keer eerder voorgevallen in de geschiedenis van het gewest, in 2006. De beste manier om snel uit die situatie te raken, is de vorming van een nieuwe regering die haar verantwoordelijkheid neemt en een plan op poten zet.

De huidige situatie is echter niet alleen te wijten aan de voorlopige twaalfden, maar ook aan de ruimere context, namelijk de moeilijke, om niet te zeggen rampzalige algemene begrotingssituatie.

Er wordt ons een vrij strikt kader van voorlopige twaalfden opgelegd, waarbij we slechts maand per maand mogen uitgeven op basis van de begroting 2024, maar daarnaast is er het ruimere kader van het algemeen belang waarmee we rekening moeten houden. De begroting 2024 maakt deel uit van het beleid van de afgelopen vijf jaar dat ons dicht bij een begrotingsramp heeft gebracht. Als we in hetzelfde tempo geld blijven uitgeven als

in 2024, gaat het gewest failliet. Dan is er nergens nog geld voor. Dan kunnen we geen enkele vereniging meer betalen. Dan kunnen we geen personeel meer betalen. Dan komen we helemaal in de problemen.

Het gaat om een heel delicate balans. Zelfs op basis van de begroting 2024 moeten we de komende maanden goed opletten om te voorkomen dat we al op korte termijn nog grotere problemen creëren en dat niet alleen het sociaal beleid, maar ook de autonomie van het Brussels Gewest in gevaar komt.

<sup>1119</sup> Dat is een extreem moeilijke situatie waarmee we rekening moeten houden bij iedere beslissing over budgetten en uitzonderingen die we maken op de voorlopige twaalfden. Dat heeft dan ook tot complexe debatten geleid.

We kunnen ook niet heen om de algemene context van het sociaal beleid in Brussel. Het is immers een enorm probleem dat dat grotendeels geregeld wordt door jaar na jaar facultatieve subsidies toe te kennen aan een enorme hoeveelheid vzw's, zonder dat daar een stabiel kader voor is. Dat leidt elk jaar opnieuw tot gemarchandeer over wie waarvoor welke middelen krijgt en wie niet.

Er zou nu veel minder discussie zijn over het sociaal beleid, mocht de sector meer geconsolideerd zijn en mochten we werken met structurele partnerschappen en structurele financiering. Dan zouden we ook tot de conclusie komen dat het moeilijk houdbaar is om met zo'n enorme hoeveelheid verschillende vzw's te werken. Die leveren uitstekend werk en zorgen voor een zekere diversiteit in het aanbod, maar het lijkt me ondoenbaar om ze allemaal structureel te subsidiëren. De komende regering zal ook op dat vlak op zoek moeten gaan naar een evenwicht en dat vertalen in een degelijk regeerakkoord dat rekening houdt met de behoeften van de Brusselaars en met de begrotingstoestand.

Ondertussen bevinden een aantal verenigingen zich in een zeer hachelijke toestand.

<sup>1121</sup> Hoeveel bedragen de uitgaven om alle verenigingen waarvoor de begrotingsruiter bedoeld is, uit te betalen?

Zullen die verenigingen, zolang we met voorlopige twaalfden werken, gegarandeerd maand na maand hun subsidies blijven ontvangen? Kunt u ze ten minste die zekerheid bieden?

Zijn er al uitzonderingen gemaakt bij de maandelijkse uitbetaling van de voorlopige twaalfden? Hoe worden die verantwoord?

<sup>1123</sup> **Mevrouw Cécile Vainsel (PS)** (in het Frans).- *Ik sluit me aan bij de vorige sprekers. Tijdens de besprekingen over de voorlopige twaalfden in de plenaire vergadering bleek er een vrij grote consensus te bestaan over het belang van de sector en over het feit dat de uitgave van meer dan drie twaalfden gerechtvaardigd was.*

*Minder eensgezindheid was er over de manier waarop dat geregeld moest worden. Het collegelid wees op het bestaan*

*Il est par ailleurs problématique qu'à Bruxelles, la politique sociale soit surtout régie par l'octroi de subventions facultatives à un grand nombre d'ASBL, sans cadre stable.*

*Il y aurait beaucoup moins de discussions à ce sujet si le secteur était plus consolidé et si nous travaillions avec des partenariats et des financements structurels. En outre, bien que le travail de ces ASBL soit excellent, il me semble irréaliste de les subventionner toutes de manière structurelle. Le prochain gouvernement devra trouver un équilibre dans ce domaine.*

*Dans l'intervalle, plusieurs associations se trouvent dans une situation très précaire.*

*Quel montant faudra-t-il déboursier pour toutes les associations auxquelles le cavalier budgétaire est destiné ?*

*Tant que nous travaillerons avec des douzièmes provisoires, les associations seront-elles assurées de recevoir chaque mois leurs subventions ? Y a-t-il déjà eu des exceptions à ce paiement mensuel ? Comment ont-elles été justifiées ?*

**Mme Cécile Vainsel (PS)**.- Je partage l'ensemble des constats de mes collègues sur la situation des associations bicommunautaires du social et de la santé. Je voudrais d'ailleurs encore souligner ici que, lors de nos débats en séance plénière du 19 décembre 2024 concernant le vote des douzièmes provisoires 2025, un consensus très large s'était dégagé sur l'importance de soutenir ces différents secteurs. Ce consensus englobait tous les partis politiques, francophones et néerlandophones, et chacun s'accordait à dire que tant les missions rencontrées par les

*van een begrotingsruiter, die de ingediende amendementen overbodig maakte. Bovendien zouden amendementen opnieuw besproken moeten worden in de commissie, met alle tijdverlies van dien.*

*Ondertussen is het nieuwe jaar aangebroken en de verenigingen willen weten waar ze aan toe zijn.*

*Heeft het Verenigd College al beslist om de begrotingsruiter te activeren? Hoeveel bedraagt die? Zo niet, wanneer zal het College dat doen?*

*Werkt de administratie al aan de besluiten? Hoe zullen de voorlopige twaalfden vereffend worden?*

*Welke informatie hebben de verenigingen gekregen?*

*Ik ben het met de heer Verstraeten eens dat de middelen voor de sector structureel gemaakt moeten worden.*

différentes associations que les difficultés auxquelles elles étaient confrontées, justifiaient une autorisation de dépenses au-delà des trois douzièmes.

Il est toutefois vrai que nous avons eu un désaccord sur la manière d'y parvenir, notamment sur l'opportunité de voter la série d'amendements déposés par nos collègues en séance plénière, alors que les débats en commission ad hoc étaient clôturés. Le membre du Collège réuni nous avait rappelé l'existence d'un cavalier budgétaire qui permettait déjà au Collège réuni de libérer davantage que trois douzièmes au bénéfice de ces associations, ce qui rendait le vote de ces amendements inutile.

Qui plus est, la complexité des textes déposés supposait un nouveau passage en commission et un nouveau vote en assemblée plénière, sans certitude de réunir les quorums nécessaires. Le risque encouru était - je le rappelle - de ne pas voter les crédits provisoires dans leur ensemble pour l'année budgétaire 2025. Une majorité a donc estimé préférable d'abandonner la discussion et de s'en référer au Collège réuni.

Cependant, l'année étant à présent entamée et la situation des secteurs étant effectivement préoccupante, de nombreuses associations désirent être fixées sur leurs moyens de fonctionnement.

Monsieur le Membre du Collège réuni, pouvez-vous nous rassurer et nous dire si le Collège réuni a pris une décision concernant l'activation de ce cavalier budgétaire ? Si oui, à quelle hauteur ? Si non, dans quel délai le fera-t-il ?

Concernant la liquidation des montants, l'administration a-t-elle déjà reçu instruction de rédiger les arrêtés ? Quelles dispositions ont-elles été prises concernant les éventuelles modalités de liquidation de ces douzièmes provisoires, quelle que soit leur hauteur ?

Enfin, quelle information a été dispensée aux différentes associations ?

Pour conclure, je voudrais souligner combien je rejoins mon collègue de la N-VA sur l'opportunité de rendre structurels les moyens dédiés à ces secteurs ô combien essentiels.

**M. Bernard Clerfayt, membre du Collège réuni.**- Le sujet de votre interpellation a animé la séance plénière du 19 décembre dernier du Parlement bruxellois, à l'occasion de l'adoption des douzièmes provisoires.

Le questionnement part d'une angoisse du secteur associatif qui perçoit ses subsides de la Cocom pour mener à bien des missions essentielles et venir ainsi en aide aux publics les plus précaires de la Région bruxelloise. Le secteur aurait pu craindre qu'au-delà des trois douzièmes provisoires, il n'y ait pas de prévisibilité.

Or, lors de la rédaction du projet de douzièmes provisoires, le Collège réuni a inscrit un cavalier budgétaire afin d'autoriser

1125 **De heer Bernard Clerfayt, lid van het Verenigd College (in het Frans).**- De verenigingen uit de sector leveren essentieel werk en ze maken zich terecht zorgen over hun financiering als gevolg van het stelsel van voorlopige twaalfden. Daarom heeft het Verenigd College in het ontwerp van ordonnantie over de voorlopige twaalfden een begrotingsruiter ingeschreven, waardoor de overschrijding van de termijn van drie maanden mogelijk wordt, onder meer voor deze sector.

<sup>1127</sup> *Dat geldt voor elke vereniging die een conventie heeft afgesloten met het Verenigd College. Deze regeling is zelfs ruimer dan die voorgesteld in de afgewezen amendementen en geldt voor bijna 90% van alle dossiers waarvoor het College verantwoordelijk is.*

*In de sector van de gezondheidszorg geldt de begrotingsruiter voor alle verenigingen die werken rond preventie, thuiszorg, geestelijke gezondheidszorg, investeringen in gezondheid, het Geïntegreerd Welzijns- en Gezondheidsplan en de ecologische transitie in de sector.*

*In de sector van de bijstand aan personen gaat het over alle verenigingen die te maken hebben met daklozen of opvangtrajecten, de kinderbijslag, de dotatie voor Iriscare en de non-profitsector.*

le dépassement de la limite de trois douzièmes pour toute une série de secteurs, dont tous ceux dont vous avez fait mention. Ce cavalier budgétaire permettant de déroger à l'article 18 autorisant les trois douzièmes uniquement pour des raisons légales ou contractuelles figure à l'article 11 de l'ordonnance couvrant les crédits provisoires. Selon la disposition générale, dans le cadre d'un contrat, d'une convention avec une association, on peut déroger aux douzièmes provisoires. Toute association ayant une convention avec la Cocom, et étant donc couverte par un cadre ordonnancier, peut bénéficier de cette exception.

Le caractère limitatif des douzièmes provisoires ne doit ainsi plus être sujet d'angoisse, au vu des exceptions automatiques dès qu'il y a un cadre légal, une convention ou un contrat, le permettant.

À l'article 11, le Collège réuni a énuméré toute une série de programmes et missions qui couvrent votre demande exprimée aujourd'hui. Je cite la disposition : « Par dérogation à l'article 18 de l'ordonnance organique du 23 février 2006 portant les dispositions applicables au budget, à la comptabilité et au contrôle (OBCC), les crédits d'engagement et de liquidation provisoires des programmes suivants peuvent dépasser les seuils prévus sur la base de la période à laquelle ces crédits se rapportent. » Cela signifie que l'on pourrait même aller au-delà des douze douzièmes. La disposition est donc plus large que l'amendement déposé en réunion.

Autrement dit, ce texte autorise le Collège réuni à aller au-delà des trois douzièmes provisoires pour une série d'articles budgétaires mentionnés. Ceci concerne la politique des allocations familiales et la dotation à Iriscare - qui, à son tour, effectue des dotations à une série d'opérateurs associatifs -, mais aussi les budgets octroyés directement par vivalis.brussels à un grand nombre d'organismes.

Le Collège réuni, que je représente ici, est bien conscient de l'angoisse qui pèse sur une série d'opérateurs associatifs qui ont besoin des moyens de la Cocom pour mener à bien leurs missions d'ordre social. C'est la raison pour laquelle il a inscrit ce cavalier budgétaire afin d'autoriser le dépassement des trois douzièmes. Les trois douzièmes ne s'appliqueront donc pas à tous les dossiers dont le Collège réuni sera saisi. Ils ne s'appliqueront d'ailleurs qu'à un pourcentage très restreint d'entre eux, puisque près de 90 % sont couverts par les dérogations prévues par ce cavalier budgétaire.

Dans le domaine de la santé, sont visés le soutien général de la politique, le budget en matière de prévention et toutes les associations concernées, l'ensemble des soins à domicile, le secteur de la santé mentale, tout le programme d'investissement en santé, le plan social-santé intégré, ainsi que la transition écologique pour la santé et l'aide sociale.

Concernant la mission 4 relative à l'aide aux personnes, sont couverts tous les crédits budgétaires destinés au soutien de la politique, aux centres d'aide aux personnes, au sans-abrisme, aux investissements, aux contrôles des films, aux parcours d'accueil

<sup>1129</sup> *Die begrotingsruiter is natuurlijk maar een lapmiddel. De beste oplossing zou zijn dat er een regering met volle bevoegdheden komt, die op een correcte manier een begroting kan opstellen.*

*Overigens is het begrotingstekort van de GGC veel minder groot dan dat van het gewest: momenteel maar zo'n 30 miljoen euro op een totale begroting van bijna 2 miljard euro.*

<sup>1131</sup> *Ik kan u dus geruststellen dat er in het bicommunautaire beleid veel minder bespaard moet worden, tenzij sommigen zouden beslissen dat de GGC de tekorten van het gewest moet opvangen.*

<sup>1133</sup> *(verder in het Nederlands)*

*De garantie bestaat erin dat we meer dan drie twaalfden kunnen betalen. Het bevoegde collegelid moet daarvoor wel de vraag stellen. We bekijken het dan dossier per dossier of vzw per vzw.*

<sup>1135</sup> *(verder in het Frans)*

*Het gebeurt wel vaker dat subsidiedossiers niet meteen in januari worden voorgelegd. De verenigingen hoeven zich geen zorgen te*

et aux allocations familiales, ainsi que l'ensemble des allocations budgétaires pour la dotation à Iriscare et le secteur non marchand.

J'espère que ce rappel permet de rassurer tous les secteurs visés par ces matières. Le Collège réuni a bien prévu, grâce au vote sur les douzièmes provisoires, la faculté d'aller au-delà des trois douzièmes pour tous les opérateurs dans ces secteurs d'activité essentiels.

Pour aller plus loin, la procédure normale prévoit que le Collège réuni soit saisi par le membre compétent, pour chacun des articles budgétaires, subsides ou dotations accordés en 2024, pour l'année 2025. Le cas échéant, le Collège réuni examinera, dans le cadre de l'organisation budgétaire, les crédits à accorder aux secteurs afin de leur garantir la plus grande sécurité de fonctionnement. Telle est la raison pour laquelle il a inscrit ce cavalier budgétaire, afin de ne pas faire subir aux secteurs l'incertitude politique dont tous les partis ici réunis sont collectivement responsables. La vraie solution serait de disposer d'un gouvernement de plein exercice qui puisse élaborer un budget en bonne et due forme et qui garantisse les moyens budgétaires à toutes les associations et pour toutes les politiques qu'il est souhaitable de mener en Région bruxelloise.

Je rappelle par ailleurs que les années précédentes, la Cocom n'a pas connu une situation budgétaire aussi grave que la Région bruxelloise. Je partage les signaux d'alarme sur la dérive des finances de la Région et le déficit élevé constaté et encore à craindre, si aucune mesure n'est prise. Le budget et les comptes de la Cocom sont cependant régulièrement présentés à l'équilibre. Actuellement, sur un budget de près de 2 milliards d'euros, le solde budgétaire des derniers comptes n'était en négatif que de 30 millions d'euros, ce qui reste marginal. Certes, la situation ne sera sans doute pas meilleure pour 2024.

Je vous rassure par conséquent : il n'est pas aussi urgent de réaliser de grandes économies pour les politiques de la Cocom que pour les politiques régionales.

Il faudra mener les politiques avec sérieux et responsabilité. Certes, il y a une légère dégradation de la situation budgétaire, car les comptes qui étaient généralement en léger surplus connaissent actuellement un déficit. Cela étant dit, cela n'implique pas forcément de procéder à de larges coupes sombres dans les dépenses du budget bicommunautaire, sauf si certains décidaient que les recettes de la Cocom devaient venir soulager les dépenses de la Région.

*(poursuivant en néerlandais)*

*Nous devrions pouvoir aller au-delà des trois douzièmes, à la demande du membre du Collège réuni compétent.*

*(poursuivant en français)*

Pour ce qui est des subsides dans le cadre des douzièmes provisoires, on peut être saisi chaque mois de demandes de

*maken. Als aanvragen later besproken worden, wordt het hele bedrag in een keer vrijgemaakt.*

*Kortom, het gebruikelijke regime blijft van toepassing. Voor de subsidies aan de verenigingen zijn er geen bijkomende restricties en de begroting van de GGC is gezond. Het is aan de collegeleden om elk op hun eigen domein de gesubsidieerde verenigingen gerust te stellen.*

verser un douzième ou trois mois en une fois. Régulièrement, les associations nous saisissent d'une demande en cours d'année. Le fait que les dossiers n'aient pas été présentés en janvier n'est pas exceptionnel. Il faut rassurer les opérateurs sur ce point. Il se peut qu'une demande nous parvienne en mai ou en octobre et que nous libérions les crédits prévus au budget en une fois, ou avec une avance d'un certain pourcentage avant que les comptes soient rentrés.

Autrement dit, aucune nouvelle restriction financière ne s'exerce aujourd'hui. Le régime habituel est appliqué. Le budget prévoit les trois douzièmes et le dépassement de ceux-ci pour tous les secteurs que j'ai cités. Et le budget de la Cocom n'est pas menacé.

Nous devons rassurer le secteur associatif qui doit pouvoir continuer d'assumer ses missions auprès des personnes les plus précaires : en tant que membres du Collège réuni chargés du Budget, M. Gatz et moi-même devons leur confirmer que les budgets sont disponibles. Chaque membre du Collège réuni devrait communiquer ses apaisements pour les matières dont il ou elle a la compétence. Chargé des allocations familiales, je donnerai, par exemple, à Iriscare l'assurance qu'elles pourront être réglées. Aucun parent ne doit s'inquiéter de leur versement en 2025. Chaque membre du Collège devra ainsi communiquer les apaisements sur ses propres matières et faire remonter les dossiers au Collège réuni selon la pratique, pour attribuer les moyens qui assureront aux associations la poursuite de leurs activités.

<sup>1137</sup> **Mevrouw Farida Tahar (Ecolo)** (in het Frans).- *Ik ben niet erg gerustgesteld. De verenigingen die subsidies krijgen in het kader van een conventie of een ordonnantie, kunnen op beide oren slapen, maar hoe zit het met de andere verenigingen?*

*Facultatieve subsidies zijn niet geschikt voor een essentiële sector als deze. Ze zijn onzekerder en vragen ook heel wat administratiefwerk van organisaties die vaak al overvraagd zijn. Alle partijen zijn het erover eens dat die subsidiëring structureler moet worden en het wordt tijd om daar eens grondig over na te denken.*

*U verwijst nogal gemakkelijk naar de andere collegeleden. Dit is een gedeelde verantwoordelijkheid.*

*(Opmerkingen van de heer Clerfayt, lid van het Verenigd College)*

*In december had u nochtans beloofd om met uw collega's te overleggen.*

**Mme Farida Tahar (Ecolo)**.- Je suis loin d'être rassurée. Les associations qui perçoivent des subventions dans le cadre d'une convention ou d'une ordonnance sont assurées de les recevoir. Nous parlons ici de celles qui ne sont pas couvertes par un cadre légal.

Nous avons plusieurs fois dit en cette enceinte qu'il fallait sortir de la logique des subsides facultatifs pour un secteur aussi essentiel. Au-delà de la discussion de ce jour, il nous faudra mener très rapidement une réflexion sur ce paradoxe. Tous les partis sont, je pense, d'accord pour réfléchir à une logique structurelle d'octroi de subventions. N'oublions pas que ces demandes de subsides requièrent un gros travail administratif de la part d'équipes qui travaillent déjà à flux tendu et pourraient consacrer ce temps à l'accompagnement d'un public en situation de vulnérabilité. Je suggère par conséquent de mener cette réflexion au-delà du cadre de la commission réunie ici.

Il me semble léger de renvoyer simplement la balle au membre du Collège réuni compétent. La responsabilité est collective.

*(Remarques de M. Clerfayt, membre du Collège réuni)*

Je ne me satisfais pas de votre réponse, car en décembre, vous vous étiez engagé. Je croyais naïvement qu'après une pause bien méritée, vous vous concerteriez, dès janvier, avec vos collègues. Je vous interpelle en tant que membre du Collège réuni chargé du Budget, comme j'aurais pu le faire avec d'autres.

<sup>1143</sup> *U moet zo spoedig mogelijk rond de tafel gaan zitten. Brussel wacht al maanden op een regering en daar betalen we nu de prijs voor.*

*Wanneer worden de subsidiebesluiten ingediend? Zelfs de verenigingen die verzekerd zijn van subsidies, hebben nog niets ontvangen en maken zich dus zorgen.*

<sup>1145</sup> **De heer David Weytsman (MR)** (in het Frans).- *U bekijkt het nogal positief. De verenigingen zitten echt in een hachelijke situatie. Ik ken heel veel verenigingen die moeilijk personeel vinden omdat er geen zekerheid is op de lange termijn. Sowieso is het verloop in de sector groot.*

*Ik ben wel tevreden dat het blijkbaar mogelijk is om verder te gaan dan de drie twaalfden. Het is duidelijk dat er dringend een volwaardige begroting nodig is en dus een regering met volle bevoegdheden.*

<sup>1147</sup> **De heer Gilles Verstraeten (N-VA)**.- *Net zoals mevrouw Tahar ben ik ontevreden over uw antwoord, maar niet om dezelfde redenen. Het gaat om een collectieve verantwoordelijkheid en de N-VA maakte geen deel uit van de uittredende meerderheid.*

*U verwijst naar de gezondheid van de GGC-begroting, maar als er tekorten zijn in het GGC-budget, past het gewest die bedragen bij. De GGC maakt dan wel geen schulden, maar als ze haar uitgaven overschrijdt, leidt dat tot een verslechtering van de begroting van het gewest.*

*In uw antwoord schetst u heel duidelijk het algemeen kader, maar dat geeft ons geen beeld van de verenigingen waarover het gaat. De Cocof heeft wel transparant gecommuniceerd en een lijst opgesteld van de verenigingen die ze wil blijven financieren met voorlopige twaalfden.*

*Ik betreur dat u die oefening niet op voorhand hebt gemaakt. U zult de situatie dossier per dossier bekijken. Is het niet beter om het probleem collectief te bekijken en een lijst op te stellen van de verenigingen met een overeenkomst die onder het wettelijke kader vallen, de verenigingen die enkel facultatieve subsidies krijgen, de verenigingen die drie voorlopige twaalfden*

*J'espère vous voir aboutir le plus rapidement possible et, ce faisant, je m'adresse à tous les membres du Collège réuni, y compris à M. Maron. Il s'agit d'une responsabilité collégiale. Vous devez très vite vous mettre autour de la table et travailler. Bruxelles attend un gouvernement depuis des mois et nous en payons les conséquences aujourd'hui. N'attendez pas, s'il vous plaît, que l'on vous interpelle sur le sujet !*

*Enfin, quand les arrêtés de subvention seront-ils déposés ? Même les associations qui sont assurées de recevoir des subventions sont inquiètes, car elles n'ont encore rien reçu. Rassurez-nous vraiment !*

**M. David Weytsman (MR)**.- *J'aimerais revenir sur un des éléments de mon intervention et nuancer quelque peu votre positivisme. Comme vous, je connais de nombreux acteurs du secteur, et la situation à laquelle ils sont confrontés n'est vraiment pas normale. Leur secteur est effectivement confronté à une forte rotation, et je connais plusieurs associations qui éprouvent énormément de difficultés à embaucher du personnel en raison du manque de perspectives et de pérennisation des politiques. Ce n'est là qu'un exemple qui montre à quel point la situation de ces acteurs est précaire et compliquée.*

*Pour le reste, je me réjouis de constater qu'un membre du Collège réuni reste compétent et qu'il a, en outre, la possibilité de faire plus que les trois douzièmes. Je pense que vous et moi partageons la même analyse : nous avons besoin dès que possible d'un budget digne de ce nom, et donc d'un gouvernement, avec des partis politiques qui - du côté francophone, du moins -, 219 jours après les élections, se réunissent autour de la table pour négocier et essayer de trouver des solutions non seulement pour les associations mais aussi pour toutes les Bruxelloises et tous les Bruxellois.*

**M. Gilles Verstraeten (N-VA)** (en néerlandais).- *Je ne suis pas non plus satisfait de votre réponse. Il s'agit d'une responsabilité collective, mais la N-VA ne faisait pas partie de la majorité sortante.*

*Vous faites référence à la santé budgétaire de la Cocom. Cependant, en cas de déficit, il est absorbé par le budget de la Région.*

*Vous avez donné le cadre général, sans citer les associations concernées. La Cocof a établi une liste des associations qu'elle souhaitait continuer à financer avec les douzièmes provisoires. Je regrette que vous n'ayez pas fait cet exercice. Le membre du Collège réuni compétent est le mieux placé pour analyser les besoins de chaque association et déterminer les subsides à allouer, ce qui pourrait apporter quelque certitude au secteur.*

*Par ailleurs, vous ne nous avez rien dit concernant les montants. Un exercice global est-il prévu pour l'ensemble du secteur ?*

*Enfin, si nous voulons adopter une approche plus structurelle à l'avenir, nous devons changer de système. Nous ne pouvons pas*

krijgen omdat ze geen bijzondere noden hebben enzovoort? Het bevoegde collegelid is het best geplaatst om die noden te analyseren en te bepalen welke subsidies er worden toegekend. Dat zou zekerheid kunnen bieden.

We hebben bovendien geen informatie gekregen over de bedragen, terwijl dat toch belangrijk is in het licht van de algemene begrotingssituatie van de GGC en van het gewest. Kunt u daar wat meer over zeggen? Zijn er al dossiers ingediend? Komt er een algemene oefening voor de hele sector?

Als we in de toekomst op een meer structurele basis willen werken voor het sociaal beleid in zijn totaliteit, dan moeten we het systeem veranderen. De sector bestaat nu uit tientallen vzw's. We kunnen die niet allemaal structureel blijven subsidiëren.

<sup>1149</sup> **Mevrouw Cécile Vainsel (PS)** (in het Frans).- *Uw woorden zijn duidelijk, maar niet geruststellend. Het Verenigd College moet nog steeds een politieke beslissing nemen. De verenigingen zullen pas echt zeker zijn wanneer er een ministerieel besluit is en vooral wanneer het geld daadwerkelijk op hun rekening staat. Dat moment is nog veraf.*

<sup>1157</sup> **De heer Bernard Clerfayt, lid van het Verenigd College** (in het Frans).- *Mevrouw Tahar, uw opmerkingen over het facultatieve karakter van de subsidies zal ik doorgeven aan het bevoegde collegelid.*

*Er zijn nog geen besluiten voorgelegd aan het Verenigd College, dus kon het Verenigd College ze ook nog niet bespreken. Ik zal het bevoegde collegelid aansporen om dat zo spoedig mogelijk te doen.*

*U moet de zorgen van de sector echter niet overdrijven. Ik begrijp dat de verenigingen pas zeker zijn als het geld op hun rekening staat, maar er is nog geen vertraging in vergelijking met de voorgaande jaren. Er zijn minstens evenveel kredieten als vorig jaar. Het enige probleem zou kunnen zijn dat er een nieuwe regering komt die snoeit in de middelen.*

*continuer à subventionner structurellement les dizaines d'ASBL que compte le secteur.*

**Mme Cécile Vainsel (PS)**.- Vos explications ont le mérite d'être claires, mais, comme Mme Tahar, je dirais que clair n'est pas synonyme de rassurant.

Le Collège réuni doit encore prendre une décision politique avant la mise en œuvre administrative. Or, pour avoir travaillé quelques années au sein d'une administration, je sais que deux moments rassurent réellement les secteurs. Tout d'abord, la réception d'un arrêté ministériel, soit l'acte juridique unilatéral, mais écrit et formel, qui ouvre le droit à la subvention. Ensuite - soyons pragmatiques -, c'est le versement des subsides sur le compte bancaire de l'association. Or, force est de constater que le moment où les ASBL seront créditées - ce qui permettra de verser les salaires, par exemple - est encore loin.

Il n'y a peut-être pas lieu de s'inquiéter de la situation budgétaire de la Cocom, mais, pour ce qui est de la gestion quotidienne des ASBL, des informations concrètes cruciales sont encore attendues.

**M. Bernard Clerfayt, membre du Collège réuni**.- J'ai entendu les critiques de Mme Tahar sur le caractère facultatif des subsides réalisés jusqu'à présent. Je les transmettrai au membre du Collège réuni compétent.

Quant à l'avancement du dossier que Mme Vainsel et d'autres aimeraient connaître, je ne crois pas me souvenir qu'en janvier, lors des années précédentes, aucun des arrêtés n'ait déjà été présenté au Collège réuni. L'orchestre ne peut aller plus vite que la musique. Je vais toutefois rappeler à mon collègue compétent qu'il est souhaitable qu'il présente les dossiers au Collège réuni le plus rapidement possible.

Je me permets enfin de vous inviter à ne pas exagérer les craintes du secteur. Il n'y a pas de retard particulier par rapport aux années précédentes. Le Collège réuni démissionnaire a pris les dispositions pour prévoir autant de crédits, si pas davantage, que les années précédentes.

La seule angoisse qui pourrait perdurer est que, si une majorité s'installe, le nouveau Collège réuni de plein exercice élabore un

<sup>1159</sup> **Mevrouw Farida Tahar (Ecolo)** (in het Frans).- *U schuift dus alles af op een enkel collegelid, terwijl u een team zou moeten vormen.*

*(Opmerkingen van de heer Clerfayt, lid van het Verenigd College)*

*In december klonk u nog veel ambitieuzer. De amendementen moesten afgewezen worden, want u had iets veel beters in petto: u zou de begrotingsruiters activeren. En nu verwijst u ons door naar iemand anders.*

*(Opmerkingen van de heer Clerfayt, lid van het Verenigd College)*

*Ik wijs u enkel op uw verantwoordelijkheden als collegelid bevoegd voor de Begroting.*

*(Opmerkingen van de heer Clerfayt, lid van het Verenigd College)*

*U en het hele Verenigd College hebben besloten de begrotingsruiters te activeren, maar dat doet u niet voor de subsidies waar we nu over spreken. U zegt dat wij overdrijven en dat het nog maar januari is, maar dan stel ik voor dat u eens bij de verenigingen zelf gaat kijken hoe moeilijk ze het hebben.*

*Een uitzonderlijke situatie vraagt uitzonderlijke maatregelen. Iedereen moet zijn verantwoordelijkheid nemen. Dat betekent ook dat de winnaars van de verkiezingen eindelijk een regering moeten vormen. En u moet ervoor zorgen dat de begrotingsruiters geactiveerd worden.*

nouveau budget qui alloue d'autres moyens que ceux répliqués en 2025 à partir du budget 2024. Là réside un risque pour le secteur.

Je suis la réflexion de Mme Vainsel quand elle dit que les associations ne sont réellement rassurées que quand l'argent arrive sur leur compte, mais cela ne peut se faire qu'en passant par les étapes classiques. Ce n'est pas à la mi-janvier que tous les arrêtés de versement des subsides peuvent être réalisés, alors que le vote sur les douzièmes provisoires n'a eu lieu qu'en décembre.

J'espère en tout cas que mon collègue compétent pour la plupart des associations que vous avez citées veillera à saisir le Collège réuni pour rassurer le secteur.

**Mme Farida Tahar (Ecolo)**.- Monsieur le Membre du Collège réuni, j'hallucine ! Faire porter la responsabilité à un seul membre du Collège réuni ne vous fait pas grandir. Vous formez une équipe. Quand vous travaillez, vous agissez collectivement.

*(Remarques de M. Clerfayt, membre du Collège réuni)*

Je ne vous ai pas interrompu, même si ce n'était pas évident de vous écouter raconter n'importe quoi.

Vous aviez l'air beaucoup plus ambitieux en décembre dernier. Je vous invite d'ailleurs, comme je l'ai fait hier, à vous réécouter afin de vous rafraîchir la mémoire. Vous disiez alors : « Je m'y engage... », « Ne votez pas ces amendements »... Rappelez-vous, nous étions une quarantaine dans cette même salle - je n'ai jamais compris pourquoi nous étions aussi nombreux, mais soit - et vous nous avez tous rassurés en vous engageant, en tant que membre chargé du Budget en Cocom, à activer les cavaliers budgétaires. Aujourd'hui, vous nous renvoyez vers un seul membre du Collège réuni.

*(Remarques de M. Clerfayt, membre du Collège réuni)*

N'interprétez pas mes propos de manière erronée. Je vous rappelle uniquement vos responsabilités de membre chargé du Budget.

*(Remarques de M. Clerfayt, membre du Collège réuni)*

Madame la Présidente, vous devez, en principe, demander à la personne qui m'interrompt de me laisser poursuivre.

Monsieur le Membre du Collège réuni, vous vous étiez engagé, non pas seul, mais avec l'ensemble du Collège réuni, à activer ces cavaliers budgétaires, ce que vous ne faites pas évidemment avec les subsides directement visés. Ne noyez pas le poisson dans l'eau !

Vous expliquez également que nous sommes seulement en janvier et que cela se fait ainsi d'habitude, notamment pour permettre aux secteurs d'être prévenus et rassurés. Vous nous dites que nous avons tendance à exagérer l'angoisse de ces

secteurs. Je vous invite à leur rendre visite et à constater par vous-même leurs réalités.

Enfin, la situation étant exceptionnelle, elle appelle des mesures exceptionnelles. Est-ce donc si compliqué d'envoyer cet arrêté aux secteurs ? Jusqu'à présent, nous n'agissions pas de la sorte parce que les choses étaient différentes. Nous pourrions tout de même faire preuve de responsabilité politique, tous partis confondus, même si nous n'avons pas de Collège réuni. Étant donné le résultat du dernier scrutin, nous sommes en principe dans l'opposition. Que les partis qui appellent à former un gouvernement le forment ! Que les partis qui ont remporté le scrutin - en particulier, le PS et le MR - s'entendent une bonne fois pour toutes pour former ce gouvernement.

Monsieur le Membre du Collège réuni, je vous appelle à assumer une responsabilité collective. En tant que membre chargé du Budget, vous vous étiez engagé à activer ces cavaliers budgétaires. Activez-les donc !

**M. David Weytsman (MR).**- J'ai encore une question technique à poser à M. le membre du Collège réuni pour être certain d'avoir bien compris. Grâce à ce cavalier budgétaire, il ne faut pas repasser par le Parlement pour aller au-delà des trois douzièmes. Il suffit que le membre du Collège réuni en fasse la demande au Collège réuni et qu'ensemble, vous décidiez d'une prolongation. Est-ce bien exact ?

*(Assentiment de M. Clerfayt, membre du Collège réuni)*

S'agit-il d'une prolongation pour trois autres douzièmes, ou pouvez-vous le faire d'autorité pour les douze douzièmes ?

**M. Gilles Verstraeten (N-VA)** *(en néerlandais).*- *Un accord de principe d'engagement à répondre aux besoins de chaque association de la part du Collège réuni rassurerait le secteur du bien-être et des soins de santé.*

*Cette tâche aurait dû être accomplie préalablement par M. Maron, membre compétent du Collège réuni, même s'il s'agit d'une responsabilité collective.*

**M. Bernard Clerfayt, membre du Collège réuni.**- Pour répondre à la question de M. Weytsman, je vais répéter ce que j'ai lu tout à l'heure, c'est-à-dire la disposition à l'article 11 de l'ordonnance qui ouvre les crédits provisoires, que vous avez votée fin décembre. Cette disposition prévoit que, par dérogation à l'article 18 de l'ordonnance organique du 23 février 2006 portant les dispositions applicables au budget, à la comptabilité et au contrôle, les crédits d'engagement et de liquidation provisoires

<sup>1163</sup> **De heer David Weytsman (MR)** *(in het Frans).*- *Heb ik het goed begrepen dat de begrotingsruiter inhoudt dat het volstaat dan een collegelid de vraag stelt en het Verenigd College die goedkeurt om verder te gaan dan de drie twaalfden en dat het parlement zich niet hoeft uit te spreken?*

*(Instemming van de heer Clerfayt, lid van het Verenigd College)*

*Gaat het om een uitbreiding met nog eens drie twaalfden of kan het college daar meteen twaalf twaalfden van maken?*

<sup>1167</sup> **De heer Gilles Verstraeten (N-VA).**- De welzijns- en gezondheidssector zou gerustgesteld zijn als het Verenigd College in een principeakkoord duidelijk zijn engagementen voor elke vereniging zou meedelen om te voldoen aan de noden, weliswaar binnen het kader van de voorlopige twaalfden en in het volle besef dat elke uitzondering op de drie voorlopige twaalfden verantwoord moet worden.

Dat werk was beter vooraf gebeurd en lijkt mij vooral een taak voor bevoegd collegelid Maron, ook al gaat het om een collectieve verantwoordelijkheid. Het zou niet logisch zijn dat u dat moet doen. Dat is zoals vragen aan de minister van Mobiliteit om een overzicht te maken van de noden van de organisaties in de sociale economie. Er is een werkverdeling. Elk collegelid kent zijn sector en moet die verdedigen binnen het Verenigd College, waarna er een collectieve beslissing wordt genomen.

<sup>1169</sup> **De heer Bernard Clerfayt,** *(in het Frans).*- *Mijnheer Weytsman, het parlement heeft het Verenigd College in principe toegestaan om drie twaalfden van de uitgaven van 2024 uit te geven gedurende drie maanden.*

*Artikel 11 van de ordonnantie bevat echter een reeks uitzonderingen daarop, waaronder de subsidies waarover het vandaag gaat. In die gevallen kan het Verenigd College, zonder*

*opnieuw toestemming te moeten vragen van het parlement, meer uitgeven dan drie twaalfden. Die 'uitzonderingen' vertegenwoordigen overigens 95% van de begroting van de GGC.*

d'une liste explicite de programmes (tous les articles budgétaires concernés sont mentionnés) peuvent dépasser les seuils prévus sur la base de la période à laquelle ces crédits se rapportent.

C'est un langage quelque peu technocratique, qui signifie que, dans le cadre des trois douzièmes, les crédits d'engagement et de liquidation provisoires mentionnés peuvent dépasser les trois douzièmes d'autorisation de dépenses que le Parlement concède au Collège réuni. Il est à noter qu'un budget est une autorisation et non une obligation de dépenses.

En votant les trois douzièmes, vous autorisez le Collège réuni à dépenser jusqu'à trois douzièmes du montant des crédits, article par article, de l'année 2024. Par exception à la règle générale des trois douzièmes, pour toute une série d'articles qui sont repris dans l'article 11 et qui visent les secteurs dont j'ai parlé - dont le social-santé et l'aide aux personnes -, lesquels représentent 95 % du budget de la Cocom, le Collège réuni peut aller au-delà des trois douzièmes. Ce n'est même pas limité à douze douzièmes : s'il y a une indexation ou d'autres urgences, il pourra aller jusqu'à des montants qui dépassent douze douzièmes.

Vous avez donné au Collège réuni une habilitation extraordinaire en matière de dépenses sociales. Cela fait sourire M. Weytsman, parce que ce n'était peut-être pas son intention, mais c'est ce qui a été fait.

Cette autorisation de dépenses faites par le Parlement ne change pas les autres dispositions réglementaires légales applicables à la manière dont le Collège réuni engage des crédits, car il s'agit bien ici de crédits d'engagement. Il doit être saisi par une note qui lui est adressée et des règles internes sont prévues pour la répartition des tâches entre membres du Collège réuni.

Dans le respect de ces règles internes, je déposerai des notes avec M. Gatz en matière de contrôle des films et des allocations familiales, mais je n'en déposerai pas dans les matières qui ne relèvent pas de mes compétences. Par paire, les membres du Collège réuni déposeront les notes dans leurs propres matières pour solliciter l'engagement des crédits. Ces derniers seront basés sur ceux de 2024. Cela s'effectuera dans le respect d'autres dispositions légales, l'Inspection des finances vérifie notamment une série de points. Tout cela est prévu dans l'OOBCC.

Une autre question est la liquidation qui peut encore être soumise à d'autres règles de vérification sur la bonne exécution de toute sortes de conventions prévues dans les contrats et conventions avec le secteur associatif.

Autrement dit, en janvier 2025, il y a autant d'argent sur le budget, si pas plus, qu'en 2024.

La seule incertitude radicale que ce Collège réuni ne peut pas supprimer, c'est le fait qu'il y ait potentiellement et rapidement une nouvelle majorité qui prendrait d'autres dispositions que celles inscrites en 2024 par l'ancienne majorité sur le plan des crédits. La nouvelle majorité pourrait par exemple supprimer,

<sup>1171</sup> *Het gaat om vastleggingskredieten en de normale regels daarvoor blijven van toepassing. Dat wil zeggen dat ik alleen dossiers kan voorleggen aan de heer Gatz die betrekking hebben op mijn bevoegdheden binnen het Verenigd College. Dat geldt voor alle collegeleden. Voor de uiteindelijke vereffeningen zijn er mogelijk nog bijkomende voorwaarden, die vervat zitten in contracten of conventies met de verenigingen.*

*In elk geval zijn er in januari 2025 dus minstens evenveel beschikbare middelen als in januari 2024. De enige onzekerheid die dit College niet kan verhelpen, is dat er mogelijk spoedig een nieuwe meerderheid komt en die kan altijd een nieuwe begroting opstellen waarin de middelen anders verdeeld worden.*

*- Het incident is gesloten.*

augmenter ou diminuer certains des crédits qui sont aujourd'hui répliqués en 2025 par rapport à 2024.

- *L'incident est clos.*